



### CATASTROPHES NATURELLES

# Plus de 10 000 ménages reçoivent une assistance humanitaire



Remise des kits humanitaires à Makotimpoko

Le gouvernement a apporté, dans la période du 5 au 12 mars, une assistance humanitaire à près de 500 000 personnes, soit plus de 10 000 ménages victimes des inondations et autres catastrophes naturelles recensés dans les départements du Pool, de la Cuvette, des Plateaux, de la Cuvette Ouest et de la Sangha.

Pendant une semaine, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, à la tête d'une délégation, a sillonné les localités concernées pour apporter des vivres et non-vivres, notamment les fournitures scolaires, les kits de construction, les médicaments, le matériel nautique à la population en détresse. Elle a indiqué qu'à travers cette intervention, le gouvernement et ses partenaires s'associent pour préserver et soulager tant soit peu les souffrances des sinistrés.

Page 16

### ECONOMIE INFORMELLE

## La rareté des pièces de monnaie refait surface sur le marché



Dans les principales villes du Congo, la carence des pièces de monnaie refait surface affectant ainsi la population qui cherche à comprendre les causes réelles de cette récurrence quand on sait que des mesures dissuasives portant interdiction du trafic et l'utilisation des pièces dans les salles de jeux avaient été prises par la Banque des Etats de l'Afrique centrale. Au quotidien, le constat fait dans les marchés rend la vie difficile

*Les pièces de monnaie de plus en plus exigées DR aux consommateurs qui doivent renoncer, contre leur gré, à certains achats impératifs faute des pièces. Dans le transport en commun, la situation prive l'accès à nombre de passagers tant l'obligation de disposer de monnaie devient parfois la règle au point de faire naître un langage devenu courant dans les arrêts de bus, à savoir « Mille francs, cinq cents, pas de monnaie ».*

Page 5

### APPUI AU SECTEUR PRIVÉ

## Le Figa s'associe au Fonds africain de solidarité

Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) vient de conclure un accord cadre de partenariat avec le Fonds africain de solidarité (FSA) pour favoriser une assis-

tance dans les opérations d'accompagnement des entreprises congolaises. L'accord conclu à Niamey, au Niger, entre le directeur général du FSA, Abdourahmane Diallo, et le directeur

général par intérim du Figa, Branham Kintombo, devrait contribuer à améliorer l'appui aux Très petites et moyennes entreprises et aux artisans exerçant au Congo.

Page 3

### JEUX AFRICAINS ACCRA 2023

## Le Congo contraint de faire la différence contre la Gambie

Après deux matches nuls concédés contre le Ghana et le Bénin, dans le cadre de la première et deuxième journée de Jeux africains qui se jouent au Ghana, les Diables rouges des moins de 20 ans sont tenus de faire la différence pour leur prochain match contre la sélection gambienne afin de s'assurer une qualification en demi-finales. « Nous avons une bonne défense puisque nous faisons des matches sans encaisser de buts. Maintenant il faut regarder le côté offensif, parce que le dernier match est très capital. Il faut le gagner en soignant notre forme offensive pour marquer des buts qui nous permettront de faire la différence », a déclaré Clément Massamba, sélectionneur du Congo lors de la conférence de presse d'après match.



Le Onze de départ congolais contre le Bénin/Adiac

Page 13

### Éditorial

## Retard à l'allumage

Page 2

## ÉDITORIAL

## Retard à l'allumage

Le Congo participe au Ghana aux 13es Jeux africains, et l'honneur du pays qualifié de berceau de l'Olympisme africain est sauf puisque l'on imaginait mal les Jeux continentaux se tenir sans leurs pionniers, peu importe la taille de la délégation congolaise. Sur les onze fédérations attendues, six seulement ont été conviées à y participer.

L'adage populaire le dit, il faut apprendre de ses erreurs. Dans les préparatifs de ces jeux continentaux, force est de constater que le Congo n'a malheureusement pas encore appliqué cette maxime. Au plan organisationnel, la théorie selon laquelle, « il ne faut pas rater les débuts » prend tout son sens quand on analyse de façon objective le bilan des prestations des Congolais au karaté, au badminton et au tennis de table.

La moisson n'est réellement pas à la hauteur des attentes dans la mesure où seuls les karatékas ont réussi à glaner quatre médailles de bronze. Les autres athlètes ont pris du retard à l'allumage parce que n'ayant pas eu le temps de récupération nécessaire entre l'incertitude du voyage et l'arrivée le jour même du début quand ce n'est en plein milieu de la compétition.

Cette aventure ghanéenne a tourné court pour certains sportifs, parce que tous les détails de la compétition de haut niveau et même ceux que nous considérons comme secondaires n'ont pas été pris en compte. Comment alors s'attendre à un résultat en l'absence d'un environnement favorable ?

Le décaissement tardif des fonds publics aura influencé négativement la prestation des ambassadeurs sur lesquels le Congo comptait pour espérer gagner d'autres médailles y compris l'or. La pilule est difficile à avaler quand on disqualifie un athlète congolais engagé dans un sport individuel pour une arrivée tardive ou encore par manque d'équipement de compétition adéquat. Non ! Le Congo, berceau des jeux africains, mérite mieux.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## CARTE D'ÉLECTEUR BIOMÉTRIQUE

## Une frange de l'opposition se dit exclue du processus

Seize formations politiques de l'opposition ont publié, le 12 mars, à Brazzaville une déclaration dans laquelle elles ont dénoncé leur exclusion de la réunion convoquée le même jour par le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, sur le processus de mise en œuvre de la carte d'électeur biométrique.



Les membres des partis de l'opposition lors de la réunion Adiac

Seize partis de l'opposition écartés de la réunion avec le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local ont réagi. Il s'agit, entre autres, de la Chaîne, du Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD), de l'Union patriotique pour le renouveau national (UPRN), de la Renaissance, du Conseil national des républicains (CNR), du Congrès des démocrates africains (Codéma).

Dans leur déclaration lue par le président de la Chaîne, Joseph Kignoumbi Kia-Mbougou, cette frange de l'opposition s'est indignée d'avoir été interdite de participer à cette réunion, pourtant organisée pour débattre des modalités d'application de la carte d'élec-

teur biométrique. Une problématique qui fait, à chaque dialogue et concertation politique, l'objet des recommandations pour garantir la transparence des élections. « Les partis politiques de l'opposition écartés de la réunion rappellent que la classe politique nationale est composée par des partis politiques constitués conformément à la loi n°20-2017-du 12 mai 2017 portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques. Ils lui représentent que le groupement n'existe que par la volonté des partis politiques, conformément à la loi précitée qui stipule : « Les partis politiques peuvent se constituer

en union ou groupement politique, en alliance ou en fusion de partis », relèvent-ils dans leur déclaration.

Lésés par la décision, ces opposants ont rappelé au ministre Zéphirin Mboulou : « la loi électorale dispose que ce sont les partis politiques qui concourent aux suffrages universels et ce sont eux qui peuvent se regrouper en collectifs des partis ».

Dans leur déclaration, ces partis ont dénoncé l'attitude du ministre de l'Intérieur en violation de la Constitution et de la loi. Par ailleurs, ils ont annoncé la création de l'inter-coalition et qu'ils prendront leurs responsabilités au cas où l'attitude évoquée ci-haut perdurerait.

*Firmin Oyé*

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzena, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## APPUI AU SECTEUR PRIVÉ

## Le Figa s'associe au Fonds africain de solidarité

Un accord cadre de partenariat a été signé, le 12 mars, à Niamey (Niger), entre le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement (Figa) et le Fonds africain de solidarité (FSA). Le partenariat prévoit une assistance dans les opérations d'accompagnement des entreprises congolaises.

La collaboration entre les deux fonds vise à permettre une meilleure prise en main des outils techniques de garantie par le Figa et une co-garantie de façon individuelle ou à travers une ligne de couverture d'un portefeuille d'engagements sans davantage de précision le coût de l'investissement. D'après les signataires, cela va conduire le Figa à partager le risque avec le FSA et de pouvoir intervenir en faveur d'entreprises dont les besoins dépassent sa limite d'intervention par signature.

L'accord approuvé par le directeur général du FSA, Abdourahmane Diallo, et le directeur général par intérim du Figa, Branham Kintombo, pourrait contribuer à améliorer l'appui aux Très petites et moyennes entreprises et aux artisans exerçant au Congo. Le Figa va bénéficier de l'expérience du FSA, une institution financière multilatérale créée en 1975 par des chefs d'État africains dans le but de renforcer le financement des investissements productifs en Afrique. Basé à Niamey, ce fonds africain est détenu par vingt-un pays dont le Congo. Structure publique d'appui au développement des Très petites, petites et moyennes



Les dirigeants échangeant les parapheurs/DR

**Le Figa a pour mission de garantir les crédits d'investissement consentis par les établissements bancaires et les crédits des Très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ; de négocier et nouer des partenariats avec tout organisme intervenant dans l'appui à la création et au développement des entreprises et de l'artisanat; de financer les programmes de renforcement des capacités des porteurs de projet, dirigeants d'entreprise et artisans.**

entreprises et de l'artisanat, le Figa a pour mission de garantir les crédits d'investissement consentis par les établissements bancaires et les crédits des Très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat ; de négocier et nouer des partenariats avec tout organisme intervenant dans l'appui à la création et au développement des entreprises et de l'artisanat; de financer les programmes de renforcement des capacités des porteurs de projet, dirigeants d'entreprise et artisans.

Depuis l'an dernier, le Figa a été transformé en un établissement public à caractère industriel et commercial en vue d'améliorer sa performance. Le nouveau statut juridique du Figa permettra de renforcer sa gouvernance à travers la mise en place des organes de contrôle prévus par le droit Ohada; de rendre obligatoire la mise en place d'une comptabilité ; de rendre possible la certification des états financiers. Il s'agira, par ailleurs, d'élargir les sources de financement du Figa par la mobilisation de ressources auprès des partenaires publics et privés, nationaux et internationaux.

**Fiacre Kombo**

## ECONOMIE NUMÉRIQUE

## Bientôt une plateforme pour faciliter la communication gouvernementale

Le directeur général de l'Agence de développement de l'économie numérique (ADN), Heliodore Francis Alex Gouloubi, a signé le 13 mars à Brazzaville une convention de partenariat avec le directeur général de la société Regalli, Maji Salamen.

Spécialisé dans le développement et le déploiement des services à valeur ajoutée ainsi que la digitalisation, la société anglaise va préfinancer le déploiement d'une infrastructure numérique avec une base de données locale. L'objectif étant de faciliter la communication, notamment entre la population, les banques et les services gouvernementaux et non gouvernementaux. « Les services à valeur ajoutée constituent des niches fiscales à travers le fonctionnement de ses services. C'est un ensemble de processus qui rentrent en droite ligne de notre stratégie de digitalisation des différents secteurs de la société », a indiqué le directeur général de l'ADN. « Nous avons espoir qu'avec Regalli, les usagers vont commencer à bénéficier des services en ligne leur permettant d'accéder aux services de base de l'Etat, avec un focus particulier sur le e-commerce car, avec l'opérationnalisation prochaine de la Zlécaf, les produits de nos artisans doivent être visibles à l'international », a-t-il poursuivi. Intervenant en tant que parrain de l'événement, le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo, a rappelé que l'ambition du gouvernement est que le numérique apporte une valeur ajoutée en vue de la diversification de l'économie mais aussi dans la création de l'emploi. D'où, la création de l'ADN qu'il appelle de tous ses vœux à remplir ses missions.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## TRAFIC D'IVOIRE

## Deux trafiquants condamnés à deux ans de prison ferme à Dolisie

Le Tribunal de grande instance de Dolisie, dans le département du Niari, a rendu son verdict le 8 mars sur l'affaire de deux présumés délinquants fauniques interpellés avec les pointes d'ivoire, le 24 novembre dernier, dans cette ville.

Les deux délinquants sont condamnés à deux ans de prison ferme. Gaël Ivouvou Ignoumba et Gervain Nzetsi Bimoko sont reconnus coupables des délits de détention, circulation et commercialisation des trophées d'une espèce animale intégralement protégée par la loi au Congo, à savoir deux pointes d'ivoire, sectionnées en six morceaux, représentant un éléphant tué. Ils écotent d'une amende solidaire de 500 000 F CFA et d'un million F CFA de dommages et intérêts qu'ils verseront à l'Etat congolais. Avant ce verdict, plusieurs audiences portant sur cette affaire ont eu lieu au Tribunal de grande instance de Dolisie, au cours desquelles les deux trafiquants ont reconnu les faits qui leur ont été reprochés.

Pour rappel, l'interpellation de ces deux présumés délinquants

fauniques avait été effectuée par les services de la section de recherches judiciaires de région de gendarmerie du Niari, en collaboration avec les agents de la direction départementale de l'Economie forestière de ce département avec l'appui technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage. Le commerce illégal de produits de faune conduit à l'extinction des espèces animales sauvages à travers le monde. Le Congo, qui s'est engagé à protéger ses espèces animales en voie d'extinction, reste vigilant et sanctionne tous ceux qui entravent la loi en matière de protection de la faune sauvage.

Le travail, régulièrement accompli par les autorités dans cette lutte contre la délinquance faunique, produit des effets positifs. Le 30 janvier

dernier, toujours à Dolisie, trois présumés trafiquants avaient été pris pour ces mêmes délits, à savoir la détention, la circulation et la tentative de commercialisation de deux pointes d'ivoire sectionnées en quatre morceaux, représentant un éléphant tué. La procédure judiciaire inhérente à cette affaire est pendante devant le Tribunal de grande instance de Dolisie. L'article 27 de la loi 37-2008 du 28 novembre 2008 sur la faune et les aires protégées au Congo stipule que « L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits, sauf dérogations spéciales de l'administration des eaux et forêts pour les besoins de la recherche scientifique... ».

**Fortuné Ibara**

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

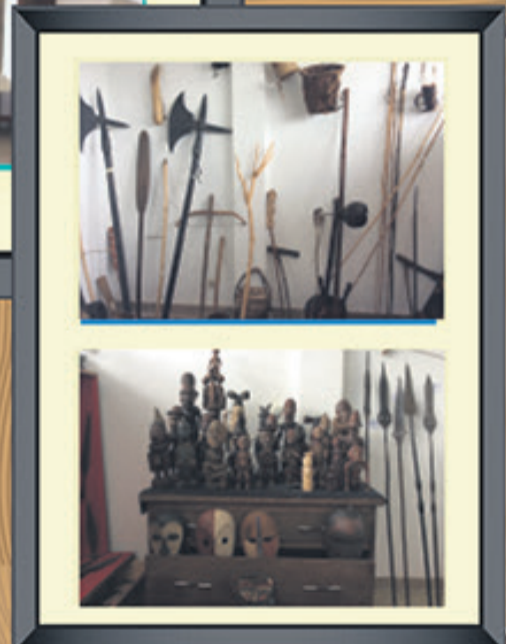
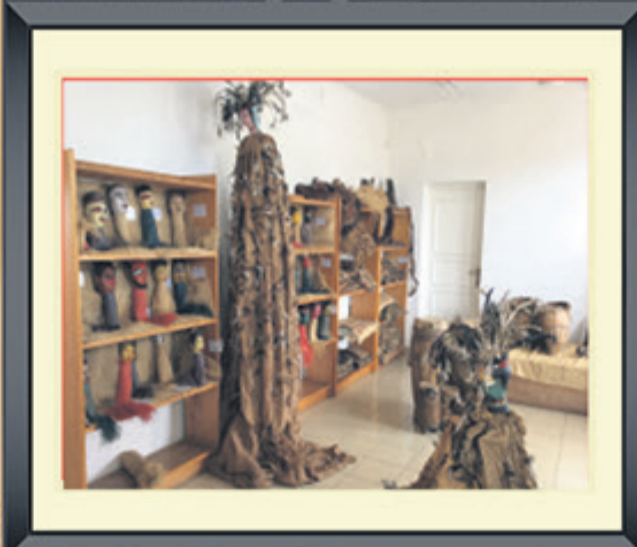
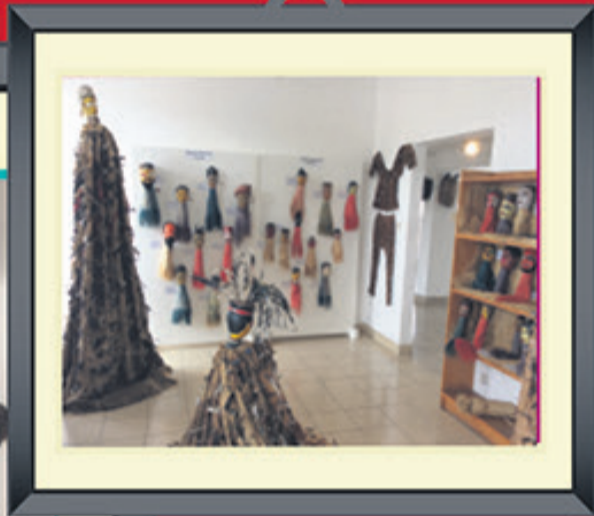
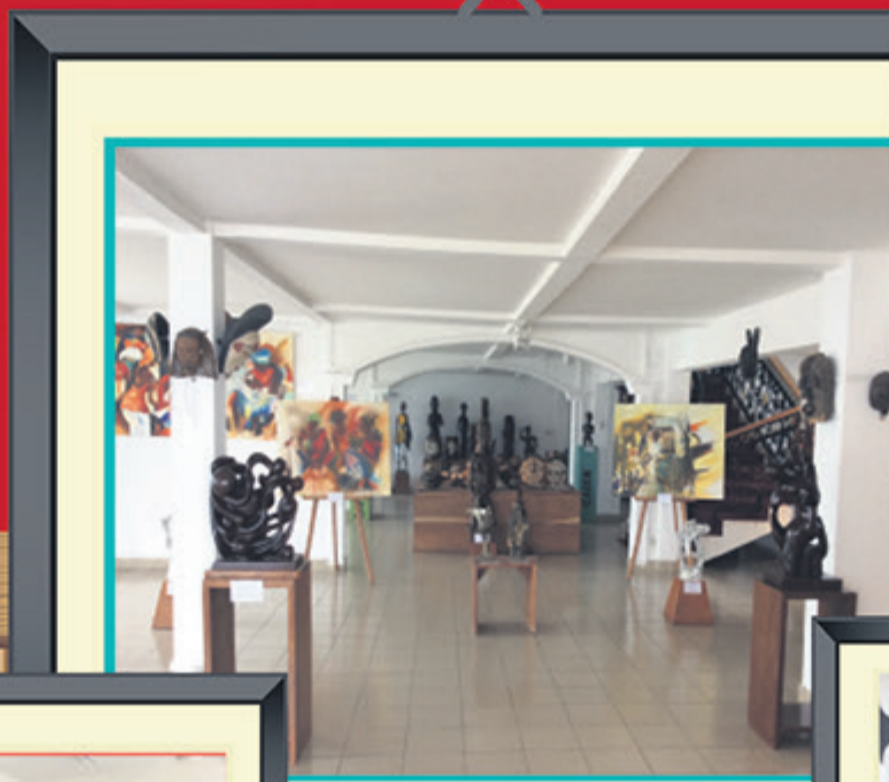
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

## Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.

## ECONOMIE INFORMELLE

## La rareté des pièces de monnaie refait surface sur le marché

En avril 2021, Les Dépêches de Brazzaville alertaient dans ses colonnes les lecteurs face à la pénurie de pièces de monnaie. Cette alerte a été réitérée le 6 février dernier à propos de ce mal récurrent prêtant a priori à la risée, pourtant une raison de disputes entre consommateurs et commerçants. Trois ans plus tard, les ménages congolais sont livrés à eux-mêmes face à cette problématique sérieuse de rareté de menue monnaie.

À l'issue de la première enquête du service « Économie » des Dépêches de Brazzaville, il y a trois ans, l'une des premières explications était la mise en cause des salles de jeux tenues par des groupes chinois qui étaient accusés d'être à l'origine de la pénurie. Quant aux pouvoirs publics, ils peinaient à prendre des mesures pour prémunir les ménages congolais contre les risques de rareté des pièces de monnaie.

Au quotidien, le constat est de voir les consommateurs du marché congolais qui doivent renoncer à certains achats impératifs ; voir des enfants commissionnés revenir sans avoir obtenu le manioc parce que les vendeuses ont refusé de prendre le billet de 5 000 FCFA en échange de l'achat de quatre maniocs d'une valeur de 200 FCFA : « pas de monnaie ! ». Renoncer à l'achat à la pharmacie d'un médicament indispensable en raison du refus du pharmacien de rendre la monnaie. Ne pas prendre le bus ou le taxi parce que le contrôleur ou le taximan manque de monnaie.

Il est établi depuis un certain temps que, par manque de monnaie, les usagers des taxis de Brazzaville et de Pointe-Noire n'ont pas eu le choix et ont dû



Scène de vie courante à Brazzaville entre un client et un taximan pas de monnaie en retour / BL Dimi-Ngala

subir une hausse des prix redoutable. La course de 700 francs est passée à 1000 francs.

Des initiatives éparées ont été prises. En 2006, la Banque des États d'Afrique centrale émet-

tait une nouvelle gamme de pièces dont l'objectif était de répondre à la demande. 1, 25 milliard de francs CFA (environ 1,9 million d'euros) a été injecté, en vain visiblement.

Treize ans après, en 2019, le Conseil d'administration de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) s'était engagé à prendre des mesures dans l'optique de prémunir la sous-région Afrique centrale contre les risques de pénurie de pièces de monnaie. Elle avait ordonné, d'une part, d'entreprendre des démarches auprès des États de la sous-région, en vue d'interdire l'usage des pièces de monnaie dans les salles de jeux et, d'autre part, de définir un plan pluriannuel de mise à disposition des pièces au profit des populations.

Un an plus tôt, le gouverneur de la BEAC, Abbas Mahamat Tolli, avait promis de lancer une enquête sur ce phénomène d'exportation des pièces de monnaie hors de la zone Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Une interdiction avait été envisagée à la suite de nombreuses plaintes au Cameroun, au Congo et au Tchad. Les promoteurs asiatiques faisaient sortir des

pièces de 50 et 100 francs CFA en grosse quantité, d'après les enquêteurs, pour la fabrication de bijoux à l'étranger.

Dans la foulée, des études sur les besoins du public avaient été régulièrement menées par les services de la direction centrale de l'émission, mais les résultats jusqu'alors se font toujours attendre. Des approvisionnements importants en signes monétaires des centres avaient été effectués afin de répartir sur l'ensemble des pays de la zone les billets et les pièces neufs.

La menue monnaie manque à Brazzaville et à Pointe-Noire et aucune explication viable n'est obtenue. Pendant ce temps, la population congolaise, semble-t-il, serait soudainement touchée en masse par un besoin de thésauriser. Et, du côté des institutions financières, dès le début de l'année 2024, la BEAC et l'Union économique et monétaire Ouest-africaine sont entrées en discussions avec la Cémac et la Banque de France productrice en partie des pièces de francs CFA, une nouvelle tentative pour produire de nouvelles pièces dotées d'un alliage garantissant la sécurité du circuit monétaire.

Marie Alfred Ngoma

## PROJET « IGNIÉ 2021-2046 »

## La mise en œuvre se poursuit

Le ministre des Zones économiques spéciales (ZES) et de la Diversification économique, Jean-Marc Thystère-Tchicaya, a eu une séance de travail avec les membres de la société Tinda energy renouvelable, le 13 mars, à Brazzaville. L'objectif étant de passer en revue l'avancement du projet « Ignié 2021-2046 ».

Au cours de la séance de travail, les deux parties ont examiné la mise en œuvre progressive du projet d'électrification hybride et extensible via le solaire et la biomasse, « Ignié 2021-2046 ». Après avoir reçu l'autorisation d'implantation industrielle dans la ZES d'Ignié, dans le département du Pool, en novembre 2023, Tinda energy renouvelable est à pied d'œuvre dans le processus d'exécution de ce projet censé se déployer étape par étape.

Concrètement, « Ignié 2021-2046 » favorisera la production de 65 MW d'électricité, soit 55 MW via une centrale solaire hybride et 10 MW à l'aide de la centrale biomasse. Sa mission est de contribuer annuellement à réaliser des économies de consommation de 50 000 tonnes en équivalent charbon ; à réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 125 000 tonnes et à valoriser 180 000 tonnes de déchets ménagers. « Actuellement, nous sommes sur



Le ministre des ZES et ses collaborateurs posant avec les représentants de Tinda energy renouvelable/Adiac

les négociations des contrats d'achat-vente d'électricité avec les potentiels partenaires du projet Ignié 2021-2046, notamment Énergie électrique du Congo et Macefield Ventures. Après cela s'en suivra la signature du partenariat public-privé qui déterminera une date pour la phase d'exploitation et du lancement des travaux du projet », a expliqué Yannick Jutta, président directeur général de Tinda energy renouvelable.

Dominique Chauvel, directeur de SGI Congo, bureau chargé essentiellement du contrôle des ouvrages dans le pays, se dit confiant de l'avancement de ce projet. « On a commencé la validation des études car il faut d'abord valider les études avant de faire des travaux. Ce n'est pas nous qui faisons les études, on ne fait que donner un avis sur les études au fur et à mesure afin de s'assurer de leur fiabilité. Mais a priori, avec la volonté du gou-

vernement représenté par le ministre et ses collaborateurs, je pense que le projet est en bonne voie », a-t-il dit.

Cette séance de travail a également permis à la société Tinda energy renouvelable de faire une présentation de sa nouvelle structuration. En effet, Tinda energy renouvelable est issue d'un premier groupe qui était Tinda cash, spécialisé dans les transferts des fonds et autres. Mais au regard de la spécificité du projet « Ignié 2021-2046 »,

ses responsables ont décidé de diversifier les activités dans plusieurs secteurs tels que les énergies renouvelables.

Pour sa part, le ministère des ZES et de la Diversification économique promet de continuer à accompagner Tinda energy renouvelable dans le domaine fiscal, douanier, des impôts, dans les échanges et bien d'autres priorités afin de s'assurer d'une bonne exécution du projet « Ignié 2021-2046 ».

Merveille Jessica Atipo

## COMMÉMORATION

## L'hommage des premières dames à Edith Lucie Bongo Ondimba

L'ouverture du Colloque international marquant l'an 15 de la disparition d'Edith Lucie Bongo Ondimba, le 13 mars à Oyo, dans le département de la Cuvette, a été ponctuée par des témoignages d'Antoinette Sassou N'Gusso, Zita Oligui Nguema, Simone Ehivet Gbagbo et Mariam Sankara.

Organisée par la Fondation Edith-Lucie-Bongo-Ondimba (Félbo) en partenariat avec les éditions L'Harmattan Congo et Brune magazine, cette rencontre a été placée sur le thème « Femmes, humanité et engagements, 15 ans après ». Regroupant d'imminentes personnalités venues d'horizons divers en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, le Colloque international Edith Lucie Bongo Ondimba (Ciélbo) a été un moment émouvant marqué par des témoignages pointus à l'égard de l'ex-première dame du Gabon, décédée le 14 mars 2009 à Rabat au Maroc.

De Yacine Queenie Bongo Ondimba, la fille de l'illustre disparue, à la présidente de la Fondation Congo assistance (FCA), Antoinette Sassou N'Gusso, en passant par Zita Oligui Nguema, Mariam Sankara, la présidente de la Felbo, Patricia Kounkou, la ministre en charge de la Promotion de la femme,

présidente du comité d'organisation, Inès Nefer Bertille Voumbo Yalo Ingani, et la ministre d'Etat, ministre de la Femme et de la Protection de la petite enfance du Tchad, Aminata Priscille Longoh, toutes ont salué la mémoire de l'ancienne première dame du Gabon. Selon certaines d'entre elles, Edith Lucie Bongo Ondimba a légué un héritage dont il faut perpétuer avec patience

*lever en s'inspirant continuellement des activités d'Edith Lucie Bongo Ondimba en faveur des femmes et des jeunes vulnérables* », a souligné Yacine Queenie Bongo Ondimba.

Pour Zita Oligui Nguema, Edith Lucie Bongo Ondimba est une grande dame qui a su tenir avec dignité son rôle auprès de son époux. « Elle a su incarner l'adage qui dit

*derrière un grand homme* tard au Gabon après l'assassinat de son époux, Mariam Sankara pense que l'ancienne première dame du Gabon était une femme intelligente qui avait une bonne maîtrise de soi. « Elle fut une amie, une sœur pour moi. Nous sommes restées proches lors de mon séjour au Gabon et même après mon départ à Paris. C'était une militante féministe, une militante dans

Lucie Bongo Ondimba ne pouvait pas être décrite à travers un seul discours, surtout à travers leur proximité et leur complicité. « Les thèmes choisis retracent bien la vie de l'illustre disparue », a-t-elle dit, saluant son engagement, son courage et son humilité. « Mon souhait est de voir ce colloque devenir une tradition et que ses actes soient publiés dans des revues scientifiques ».

Après ces témoignages, les participants ont suivi des communications à travers quatre panels. Il s'agit de « l'Engagement féminin et mutations contemporaines » ; « Engagement féminin et actions individuelles » ; « Engagement féminin et actions collectives » ; « Audace et engagement féminin ». Parmi les panélistes, il y a l'ancienne présidente de la République centrafricaine, Catherine Samba Panza, dont l'exposé a porté sur le « Leadership en temps de crise ».

**Parfait Wilfried Douniama**

**« Elle a su incarner l'adage qui dit derrière un grand homme se cache une grande femme. Elle reste présente à travers ses œuvres qui doivent se pérenniser de jour en jour »**

et persévérance, car elle croyait fortement à la capacité des femmes. « Au cours de ces quinze dernières années, le monde a connu de nombreux progrès, mais il reste encore beaucoup à faire. D'où la nécessité de réfléchir sur les défis à re-

*se cache une grande femme. Elle reste présente à travers ses œuvres qui doivent se pérenniser de jour en jour* », a souligné la première dame du Gabon.

Pour avoir rencontré Edith Lucie Bongo Ondimba à Brazzaville en 1986 et plus

*l'âme, une vraie écologiste. Ses actions et ses œuvres doivent se pérenniser pour les générations actuelles et futures* », a témoigné la veuve Sankara.

Présidant la cérémonie d'ouverture, Antoinette Sassou N'Gusso a rappelé qu'Edith

## RENCONTRE CITOYENNE

## Les jeunes de Mfilou sollicitent la création d'un lycée d'enseignement technique

La couche juvénile de l'arrondissement 7, Mfilou, réunie le 12 mars à Brazzaville, a souhaité que le gouvernement construise un lycée d'enseignement technique dans leur arrondissement, à l'issue des assises communales de la jeunesse organisées sur le thème « Politique communale inclusive et résiliente en matière de jeunesse pour un développement personnel et communal durable ».

La doléance figure dans le cahier des charges adopté après amendement avant la signature entre l'association Intello et les organisations de la jeunesse. En effet, les jeunes réclament les meilleures conditions dans plusieurs domaines : l'éducation, le sport, la culture et l'art ainsi que dans le domaine de la formation qualifiante et de l'emploi. Ils sollicitent du gouvernement la création d'un lycée d'enseignement général, d'un lycée d'enseignement technique et la construction des murs de clôture des établissements scolaires.

Les jeunes demandent également le renforcement de la communication et de la sensibilisation en matière de santé sexuelle et de la reproduction, le renforcement et le rapprochement de la population jeune des quartiers périphériques à un système sanitaire approprié. La création de la maison de



Des jeunes de Mfilou/Adiac

la jeunesse, d'un parc d'attraction et de divertissement pour les enfants ainsi que des centres de formation à Mfilou font également partie de leurs doléances. De même que l'accompa-

gnement des jeunes dans les métiers d'agronomes, l'appui des jeunes entrepreneurs et l'arrêt des recouvrements des taxes non valables par certains services.

En rappel, les assises communales ont été ouvertes par le président d'honneur de l'association Intello, Frédéric Menga, en présence des chefs de quartier. La rencontre marque la pre-

mière édition en vue de donner l'opportunité aux jeunes de s'exprimer pour faire un plaidoyer auprès des autorités compétentes. Elle a permis aussi de recueillir leurs attentes sur les maux qui minent cet arrondissement. Le président de l'association Intello, Carmel Koumba, a invité les jeunes à la prise de conscience et à l'adoption d'un comportement responsable, proportionnel aux enjeux en vue de contribuer à la bonne gouvernance de leur arrondissement en particulier et du pays en général. Par ailleurs, il les a exhortés à la consolidation autour d'une association communale de la jeunesse. Le président d'honneur de l'association Intello, Frédéric Menga, à son tour, a rappelé aux jeunes les valeurs civiques en les incitant à annoncer les messages du bien-être et de développement de l'arrondissement.

**Lydie Oko**

## RÉSEAUX SOCIAUX

# La FBCP relève la nécessité de la responsabilité dans la diffusion d'informations

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a rappelé, dans un communiqué du 12 mars, avoir mené une enquête en son temps sur les sanctions occidentales, américaines et suisses contre certains dignitaires du régime du président Joseph Kabila Kabange, dont des officiers supérieurs de l'armée et de la police tels le général Gabriel Amisi Kumba alias Tango Fort.

La FBCP a indiqué que dans les conclusions de son enquête indépendante menée particulièrement sur les allégations portées contre le général Gabriel Amisi Kumba, elle avait pu déceler que toutes les accusations portées contre lui n'étaient pas fondées, «*étant donné qu'il n'y avait aucune preuve qui l'accablait*». Aussi, dans le même ordre d'idée et animée par le même souci de la vérité, la FBCP affirme avoir aussi enquêté sur une vidéo qui circule actuellement sur les réseaux sociaux impliquant ce même général. «*Ce document, avon-nous souligné, suscite des préoccupations quant à sa véracité*», peut-on lire

dans le communiqué de la FBCP. A l'en croire, cette vidéo, relayée abondamment dans plusieurs réseaux sociaux, est susceptible des manipulations flagrantes et porterait des accusations sans fondement. «*Ces déclarations de feu le conseiller spécial du maréchal Mobutu, Honoré Ngbanda, contenues dans cette vidéo, présentent des faits inexacts et soulèvent des doutes sur l'authenticité des informations présentées. Ceci met, selon nous, en exergue la nécessité d'une analyse critique et équilibrée de ces allégations en vue de ressortir la version des faits la plus plausible*», se convaint la

FBCP. Elle a relevé qu'à la suite de la diffusion de cette vidéo à l'époque, des réactions musclées de certaines personnalités ont survenu, remettant en question la véracité des informations avancées dans ce document. Mais ici, a expliqué l'association, il est important de noter que feu Honoré Ngbanda s'est, par la suite, rétracté, pour reconnaître que les éléments présentés dans la vidéo étaient erronés. «*Par conséquent, pour se dédouaner, il avait présenté ses excuses à l'un des membres de la famille du général Gabriel Amisi Kumba, en l'occurrence le regretté Aubin Ngongo Luwowo, ancien ministre*

*de l'Information et des Affaires foncières sous le régime Mobutu. Ceci, parce que la famille du général Gabriel Amisi Kumba avait décidé de porter plainte contre lui pour allégations mensongères contre leur père*», a poursuivi la FBCP.

La Fondation a ajouté que cette reconnaissance par feu Honoré Ngbanda de ses erreurs dans ses déclarations initiales, suivie de ses excuses à la famille du général Gabriel Amisi Kumba, avait apporté une nouvelle perspective dans cette affaire. S'appuyant sur ce cas d'école, la FBCP pense que cette situation relève la nécessité de l'intégrité et de la responsabilité

dans la diffusion d'informations, tout en soulignant la complexité liée à la correction d'erreurs une fois qu'elles sont identifiées. «*Cette situation met aussi en exergue les défis liés à la circulation de contenus compromettants et la responsabilité inhérente à la diffusion d'informations mensongères susceptibles d'affecter la réputation des individus surtout que le Congolais cherche à punir tous les collaborateurs et les complices du M23 et le Rwanda, qui est derrière ce mouvement terroriste dans toutes ses expéditions sur le sol congolais*», a conclu cette fondation conduite par Emmanuel Adu Cole.

Lucien Dianzenza

## CATASTROPHE EN LIBYE

# Amnesty dénonce l'absence d'enquêtes sur les responsabilités

Six mois après la catastrophe de Derna, en Libye, l'organisation non gouvernementale (ONG) Amnesty international a publié, le 11 mars, un rapport dans lequel elle dénonce le manque d'équité dans l'accès aux indemnités et appelle à des enquêtes approfondies sur la responsabilité de puissants acteurs militaires et politiques.

Amnesty a dénoncé l'insuffisance des mises en garde et les consignes contradictoires émises par les autorités avant le passage de la tempête Daniel. «*Certains officiers de haut rang, dont le directeur de la sécurité, ont demandé à la population de respecter totalement le protocole de précaution en vigueur dans la ville, tandis que dans d'autres régions, les autorités ont appelé la population à évacuer*», a indiqué l'organisation.

Ainsi, «*les gens étaient vraiment perdus*», a expliqué Bassam al-Kantar, chercheur sur la Libye à Amnesty, ajoutant : «*Et ceux qui ont évacué les zones proches de la mer se sont déplacés vers des endroits qui ont été les plus touchés*».

Si 13 000 personnes touchées par la catastrophe ont été indemnisées, l'ONG pointe le manque d'équité dans l'accès au secours et aux indemnités financières. Certaines familles de déplacés, des réfugiés et des migrants, en ont ainsi été ex-



La ville de Derna/DR

clus. «*Ils n'ont jamais reçu aucune compensation*», tance Bassam al-Kantar. «*Le gouvernement de l'Est a déclaré qu'il avait mis sur pied un comité deux semaines après la catastrophe pour permettre une évaluation complète des étrangers qui ont été affectés par les flots. Mais cinq mois après la création de ce comité, rien n'a été fait*», ajoute-t-il. Selon Amnesty, il est impossible aujourd'hui d'émettre la moindre critique sur la façon dont les autorités ont géré la crise. L'ONG dénonce

en parallèle l'absence d'enquêtes sur les responsabilités des fonctionnaires, commandants de haut rang et membres de groupes armés puissants. Rappelons qu'il y a six mois jour pour jour, la ville de Derna, en Libye, était submergée par les eaux après la rupture de deux barrages provoquée par la tempête Daniel. Le bilan de la catastrophe s'élevait à plus de 4 300 morts, des milliers de disparus et près de 45 000 déplacés.

Yvette Reine Nzaba

## OPÉRATIONS HUMANITAIRES

# La RDC reçoit la visite du représentant du bureau d'Ocha à Genève

La visite de Ramesh Rajasingham, qui est également directeur de la Division de la coordination des opérations humanitaires, alors que la situation humanitaire dans le pays demeure dramatique et complexe, permettra de répondre de manière coordonnée et efficace aux besoins de la population touchée par les conflits dans l'Est du pays, ainsi que par les chocs climatiques qui affectent le pays.

Le représentant du bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha) à Genève et directeur de la Division de la coordination des opérations humanitaires, Ramesh Rajasingham, effectue, du 11 au 16 mars, une visite de travail en République démocratique du Congo (RDC). Le 11 mars, il s'est entretenu à Kinshasa avec le ministre des Affaires sociales, Actions humanitaires et Solidarité nationale.

Selon un communiqué de ce bureau, les discussions portent sur la gravité de la crise humanitaire et l'importance d'une collaboration franche entre le gouvernement et les partenaires humanitaires. L'objectif, à en croire cette agence, est de répondre de manière coordonnée et efficace aux besoins de la population touchée par les conflits dans l'Est du pays, ainsi que par les chocs climatiques qui l'affectent depuis plusieurs mois.

Le 12 mars, Ramesh Rajasingham devait se rendre au Nord-Kivu et au Sud-Kivu. À Goma (Nord-Kivu), il devait rencontrer les autorités provinciales, les acteurs humanitaires et les organisations de la société civile impliquées dans la réponse humanitaire. Il a eu également l'occasion d'échanger avec les personnes affectées par la crise. Le directeur de la coordination de Ocha se rendra ensuite au Sud-Kivu où il rencontrera les responsables de la Monusco, les donateurs et les acteurs humanitaires. Les discussions porteront sur les dispositions pratiques à mettre en place pour garantir la continuation des opérations humanitaires, en toute sécurité et dans le respect des principes humanitaires, après le retrait de la Monusco.

L.D.

**IM MEMORIAM**

**Martin Parfait Aimé COUSSOUD-MAVOUNGOU**  
**14 MARS 2022 – 14 MARS 2024**



Voici deux ans que le Tout-Puissant Dieu le miséricordieux a rappelé à lui son enfant, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, ancien ministre dans sa 63<sup>e</sup> année.  
 Père, grand-père, oncle et grand-frère, modèle sociable sans limites et haut cadre.  
 Il a inculqué à ses enfants et à tous ceux qui l'ont entouré les valeurs de travail, de justice, d'amour et de tolérance.  
 Que Julienne Pandhet sa mère et Jean-Pierre Coussoud son père, soient heureux de l'avoir mis au monde.  
 Nous avons le droit de le pleurer mais nous n'avons pas le droit d'abandonner car vivre c'est l'honorer.  
 Ce n'est pas parce que nous ne le voyons plus qu'il a cessé d'exister.  
 Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou vit dans nos cœurs à tout jamais.  
 Que tous ceux qui l'ont connu joignent leurs prières aux nôtres.

**NECROLOGIE**



La direction générale des Dépêches de Brazzaville annonce à son personnel, amis et connaissances, le décès de l'agent Urbain Koundzala, survenu le 13 mars 2024 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 175, rue Komono (Petit-Chose : rfce avenue Bobo)  
 Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.  
 Paix à son âme.



**DEMANDE DE COTATION**  
**RFQ N° UNFPA/COG/RFQ/24/016**

L'UNFPA sollicite par la présente une cotation pour l'achat et l'assemblage de 1300 kits mamans. Ci-dessous les articles.

<b>Quantité</b>	<b>Description du Produit ou Nature du service</b>	<b>Nombre de pièce par kit</b>
1300	Grenouillère coton unisexe manches longues	1
1300	Grenouillère coton unisexe manches courtes	1
1300	Culotte bébé en coton	1
2600	Bonnet bébé en coton	2
2600	Paire de chaussette coton bébé unisex	2
1300	Serviette éponge Coton 120cm x 60cm	1
1300	Alèze plastique de 1m	1
1300	Couches carrées coton 30cm X 30cm (Douzaine)	1
1300	Sac en bandoulière avec fermeture et logo UNFPA (voir photo) dans la colonne description	1

Cette Demande de Cotation est ouverte à toutes les sociétés légalement constituées en mesure de fournir les produits et qui disposent de la capacité juridique pour exercer dans le pays ou par l'intermédiaire d'un représentant agréé.

Les intéressées peuvent récupérer le document d'appel d'offre (RFQ) sur le site : <https://congo.unfpa.org/fr>  
 Ou au Bureau de l'UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)  
 Les offres doivent être soumises uniquement à l'adresse mail : [procurement.congobrazzaville@unfpa.org](mailto:procurement.congobrazzaville@unfpa.org)  
 L'échantillon du kit peut être déposé physiquement au bureau de UNFPA Brazzaville, Rue Crampel (en face de la BDEAC)  
 La date limite pour la soumission des offres est le 13 mars 2024 à 16:00 a.m heure Congo



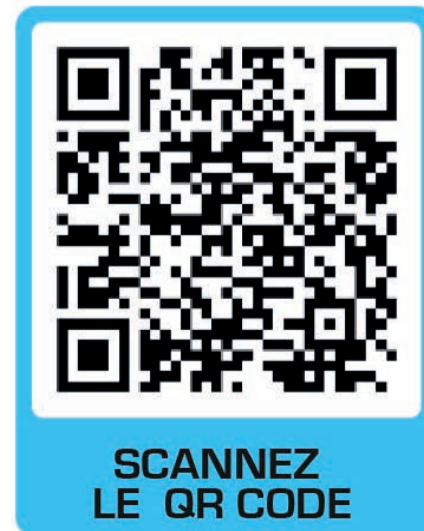
**ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



**SCANNEZ LE QR CODE**



## CRÉDITS AGRICOLES

## MCE plaide pour l'installation des banques d'investissement

Installer des banques d'investissement et des crédits agricoles, c'est la demande expresse du Mouvement citoyen éclairé (MCE) adressée au président de la République, Félix Tshisekedi, afin d'impliquer la jeunesse dans le développement du pays.

Le MCE a demandé au chef de l'Etat d'installer des banques d'investissement et des banques de crédits agricoles, dans le but d'offrir à la jeunesse les moyens de se développer pleinement, de réaliser son rêve et de contribuer à la construction d'un pays plus fort et uni. C'est dans un message au premier citoyen de la nation que cette structure s'est exprimée, en se référant à son discours d'investiture, le 20 janvier dernier, au stade des Martyrs à Kinshasa, où il a évoqué le rôle de la jeunesse dans ce deuxième quinquennat de son pouvoir.

Hugues Boole, président de cette structure citoyenne, a souligné l'importance de certains domaines qui touchent la jeunesse, tels l'entrepreneuriat, moteur de la croissance économique et de la création d'emplois. Cependant, il n'existe pas de banque qui puisse accompagner les entrepreneurs dans la matérialisation de leurs projets. Raison pour laquelle il demande au chef de l'Etat d'installer des banques d'investissement et des banques de crédits agricoles.



Hugues Boole du MCE

« En plaçant l'éducation, l'entrepreneuriat, le sport, la culture et les arts au cœur de notre politique de développement, nous investissons dans le capital humain du pays. Nous offrons à la jeunesse le moyen de se développer pleinement, de réaliser son rêve et de contribuer à la construction d'une RDC plus forte et unie »

## Pourquoi ces banques ?

Les banques d'investissement, a argué le président du MCE, vont permettre la rencontre entre des initiateurs des projets et les pourvoyeurs des capitaux pour la concrétisation des projets sur la base d'accompagnement financier. En second lieu, les banques de crédits agricoles inciteront à développer le secteur primaire, en accompagnant tous ceux qui sont dans l'exploitation du sol et du sous-sol. Hugues Boole s'est aussi appesanti sur le sol, c'est-à-dire l'agriculture, la pêche et l'élevage, l'idée étant d'avoir des banques qui accompagneraient les initiateurs des projets dans leur politique. « En plaçant l'éducation, l'entrepreneuriat, le sport, la culture et les arts au cœur de notre politique de développement, nous investissons dans le capital humain du pays. Nous offrons à la jeunesse le moyen de se développer pleinement, de réaliser son rêve et de contribuer à la construction d'une RDC plus forte et unie », a indiqué Hugues Boole.

Martin Engimo



## APPEL A CANDIDATURES

Africsearch Togo recrute pour le Fonds de Solidarité Africain (FSA) :



## UN DIRECTEUR GENERAL (H/F)

## MISSIONS

Sous l'autorité du Conseil d'Administration du FSA, le Directeur Général aura pour mandat d'assurer la direction et la gestion de l'Institution à la lumière des orientations stratégiques de cet organe et des Actionnaires, tout en se conformant aux termes de son contrat avec le Fonds.

## ACTIVITES SPECIFIQUES :

Le Directeur Général s'acquittera de l'ensemble de ses fonctions conformément aux textes réglementaires en vigueur, et assumera les principales responsabilités et tâches ci-après :

- Assurer l'application des dispositions de l'Accord portant création du FSA, des Statuts, du Règlement intérieur et des Conventions conclues ;
- Assurer la mise en application des décisions du Conseil des Gouverneurs et du Conseil d'Administration du FSA, et toutes autres tâches qui lui seraient confiées par ces instances ;
- Gérer le Fonds de manière efficace et faire en sorte que la stratégie et les plans de développement stratégique soient effectivement mis en œuvre, que les résultats soient surveillés et déclarés au Conseil d'Administration et aux Comités qui en découlent, et que les objectifs stratégiques et opérationnels soient atteints ;
- Représenter le FSA auprès des tiers ;
- Assurer l'administration courante du FSA dans le cadre de la mission confiée à l'institution en vue de la réalisation des objectifs et performances fixés ;
- Promouvoir le développement du FSA à travers l'adhésion de nouveaux membres, le renforcement de ses ressources financières et humaines, la croissance de ses opérations ;
- Assurer la gestion efficace des ressources financières du FSA ;
- Superviser les structures organisationnelles du FSA et l'encadrement du personnel ;
- Assurer la gestion des opérations du Fonds et veiller à la qualité du portefeuille de ses engagements ;
- Savoir appréhender les évolutions à moyen et à long termes qui pourraient affecter le FSA, de sorte que le Fonds puisse être constamment préparé et positionné pour tirer avantage de ces évolutions ou pour minimiser leurs répercussions.

## QUALIFICATIONS &amp; COMPETENCES :

- Être détenteur d'un diplôme de niveau BAC + 5 dans tout domaine en lien avec l'activité du Fonds, et en particulier en Finance, Economie ou Gestion ;
- Avoir des compétences en gestion des ressources humaines dans un contexte multiculturel de par son expérience professionnelle ;
- Disposer d'une expérience d'au moins vingt (20) ans dans le secteur bancaire et financier, et avoir une expérience significative dans le financement du développement ;
- Être âgé de 40 ans au moins à la date du dépôt de candidature ;
- Posséder une aptitude manifeste à bâtir un consensus et atteindre des résultats dans des situations très complexes ;
- Être doté d'une capacité d'asseoir une crédibilité et de travailler avec les autorités politiques des pays membres et autres Organisations partenaires du FSA ;
- Avoir d'excellentes aptitudes de communication, tant à l'écrit qu'à l'oral et parler couramment le français (avoir une bonne connaissance d'autres langues : anglais, espagnol, arabe et/ou portugais serait un atout) ;
- Comprendre les enjeux du financement du développement, les difficultés liées à l'accès au crédit en Afrique et le rôle de la garantie institutionnelle dans ce contexte.

## AUTRES INFORMATIONS :

- Le candidat retenu sera nommé pour un mandat de cinq (05) ans, renouvelable une fois, sous réserve de sa performance ;
- Ce poste est exclusivement offert aux ressortissants des pays membres du Fonds de Solidarité Africain, à l'exception de ceux du pays du siège.

Lieu du poste : Niamey (Niger)

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur CV détaillé (06 pages au maximum), une lettre de motivation adressée au Comité de Recrutement du FSA, le certificat de nationalité ou la copie légalisée du passeport, les copies légalisées des diplômes annoncés dans le CV devront reprendre exactement les titres de ces derniers, les attestations d'emploi qui sous-tendent les expériences annoncées dans le CV, un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois, les coordonnées de trois (3) personnalités reconnues pouvant attester des qualités professionnelles et morales du candidat et une (01) photo d'identité récente à l'adresse [recrutement-tg@africsearch.com](mailto:recrutement-tg@africsearch.com) en indiquant dans l'objet le titre du poste à pourvoir.

Date limite de dépôt des candidatures, le vendredi 26 Avril 2024 à 18 H 00 H TU. N.B. : Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s par téléphone ou par e-mail.

Le descriptif du poste est également disponible sur [www.africsearch.com](http://www.africsearch.com) / [www.fondsolidariteafricain.org](http://www.fondsolidariteafricain.org)

## ENERGIE

## Remise en service du groupe 3 de la Centrale hydroélectrique de la Tshopo

La Société nationale d'électricité (Snél) SA a remis en service le groupe 3 de la Centrale hydroélectrique de la rivière Tshopo, comme promis et selon les attentes de la population de Kisangani.

Le directeur provincial de la Snél SA de Tshopo, Kitambala Tabu, a exprimé sa satisfaction à la suite de la réussite de sa mission. En effet, la Snél a pu réunir les ressources nécessaires pour remettre en service le groupe 3 de la Centrale hydroélectrique de la Tshopo à Kisangani grâce aux efforts louables. Ainsi, le 3 mars, ce groupe a été réactivé, avec l'appui crucial de la Snél conduite par son directeur général, Fabrice Lusinde wa Lusangi Kabemba.

Actuellement, la Centrale affiche une disponibilité de 12 MW partagés équitablement entre les groupes 2 et 3, soit 6 MW chacun. Les habitants de Kisangani ont déjà remarqué une nette amélioration dans l'approvisionnement en énergie électrique grâce à cette initiative fructueuse. Cependant, certains quartiers tels que Motumbe, Cabine Bakanja et même Simestra ont été victimes d'actes de vandalisme, avec des vols de câbles signalés.



Le directeur provincial de la Snél Tshopo, Kitambala Tabu DR

Le directeur provincial, Kitambala Tabu, a signalé qu'une équipe de techniciens de la Snél est actuel-

lement sur le terrain afin de résoudre ces problèmes et rétablir la situation. Malgré ces obstacles, les travaux

progressent positivement dans certains quartiers de la commune de Mangobo encore à alimenter en raison

**Actuellement, la Centrale affiche une disponibilité de 12 MW partagés équitablement entre les groupes 2 et 3, soit 6 MW chacun. Les habitants de Kisangani ont déjà remarqué une nette amélioration dans l'approvisionnement en énergie électrique grâce à cette initiative fructueuse. Cependant, certains quartiers tels que Motumbe, Cabine Bakanja et même Simestra ont été victimes d'actes de vandalisme, avec des vols de câbles signalés.**

de pannes de câbles, et des travaux sont en cours dans la commune de Lubunga sur la rive gauche du fleuve Congo.

Dans les prochains jours, a-t-on fait savoir, une équipe d'appui sera dépêchée dans la ville boyomaise pour entamer le remontage du groupe 1, avec pour objectif de le reconnecter au réseau d'ici à la semaine prochaine. La Snél SA vise à rendre le groupe 1 opérationnel en mai, dans le cadre d'un plan ambitieux pour avoir les trois groupes en service durant le premier semestre 2024.

Le directeur provincial, Kitambala Tabu, a vivement remercié le directeur général, Fabrice Lusinde wa Lusangi Kabemba, pour son soutien indéfectible et ses efforts continus malgré les défis rencontrés à Kisangani, et son plan d'action exécuté en conformité à la vision du chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Martin Enyimo

## RDC

## La rébellion du M23 aux portes de Goma

Ces derniers jours, les rebelles du Mouvement du 23 mars (M23) ont pris le contrôle de plusieurs agglomérations stratégiques aux portes de la ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, dans l'Est de la République démocratique du Congo (RDC), malgré la présence d'une force régionale de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), déployée pour contrer spécifiquement cette rébellion.

Dans leurs avancées au cours de la semaine dernière, les rebelles ont pris le contrôle dans la journée du 11 mars des cités de Kibirizi, Bambo, Kishishe et Kalembe, situées dans les zones encerclant Goma, ville économique pour la région, dont les Forces armées de la RDC (FARDC) se sont retirées, selon les sources militaires contactées par Xinhua dans la région de Goma.

Mais selon un responsable militaire congolais contacté par Xinhua, les FARDC ont décidé de se retirer de ces zones pour éviter des dégâts collatéraux au sein de la population, promettant de « reprendre » des

territoires tombés dans les jours à venir.

« Nous organisons l'offensive qui va intervenir pour bientôt afin de reprendre ces entités occupées par les rebelles dans les jours à venir. C'est juste une question de jours, soyez rassurés », a-t-il expliqué, avant d'ajouter que plusieurs

renforts ont été déjà envoyés dans la région pour l'opération en cours.

Depuis la journée de samedi dernier, les FARDC se renforcent dans la cité stratégique de Kanyabayonga avec l'envoi d'armes lourdes et de militaires, selon des témoins et des sources au sein de l'armée. Kinshasa a également nom-

mé et envoyé un nouveau commandant pour coordonner et réorganiser les opérations pour bloquer l'avancée des rebelles dans les agglomérations dont ils ne sont pas parvenus à prendre le contrôle.

Composée d'éléments militaires de Tanzanie, d'Afrique du Sud et du Malawi, la force régionale de la SADC, qui a aussi bénéficié du soutien du Burundi et de l'Union africaine, dispose d'un mandat offensif pour stopper l'avancée des rebelles du M23 que les autorités accusent d'être appuyées militairement par le Rwanda. Une accusation toujours rejetée par Kigali.

Xinhua

**« Nous organisons l'offensive qui va intervenir pour bientôt afin de reprendre ces entités occupées par les rebelles dans les jours à venir. C'est juste une question de jours, soyez rassurés »**

## CONTENTIEUX DES LÉGISLATIVES NATIONALES

## La Cour constitutionnelle a rendu ses arrêts

Au total, 49 députés proclamés provisoirement élus quittent l'Assemblée nationale.

La Cour constitutionnelle a rendu, le 12 mars, ses arrêts sur les contentieux électoraux des résultats des législatives nationales du 20 décembre 2023. Sur 1 923 dossiers traités, il y a eu 21 désistements, 525 recevables et 400 non fondées. Selon les arrêts rendus publics, 49 députés proclamés provisoirement élus quittent l'Assemblée nationale. Parmi les regroupements concernés par ce mouvement de départ se trouve notamment l'AFDC/A qui a perdu plus de cinq sièges à la chambre basse.

Jules Tambwe Itagali

## EXPOSITION « RETHINKING COLLECTIONS »

## Plus de 40 000 pièces culturelles acquises par la Belgique au Congo

Depuis le 19 janvier et jusqu'au 29 septembre se tient l'exposition temporaire « ReThinking Collections » à l'Africa Museum, ex-musée de Tervuren en Belgique. Consacrée à la recherche de provenance des collections de l'AfricaMuseum, majoritairement acquises en République démocratique du Congo (RDC), l'exposition met en lumière les défis et les différentes approches de la recherche de provenance. Elle présente un éventail de collections variées et aborde des questions pertinentes sur le patrimoine contesté et explore de nouvelles perspectives sur l'avenir des collections coloniales.

Aujourd'hui, l'AfricaMuseum abrite 129 000 objets culturels, dont 95 % proviennent des pays africains, particulièrement de la RDC. Le musée, indique-t-on, a acquis plus de 40 000 pièces du Congo avant la première guerre mondiale, ce qui représente 60 % de tous les objets culturels de ce pays qui se sont retrouvés en Belgique à l'époque coloniale. Les premières recherches sur cette collection ont permis d'identifier les différents réseaux de personnes impliquées, directement ou indirectement, dans l'acquisition de ces objets. La plupart d'entre eux, fait savoir le musée, ont été obtenus dans un contexte de rapports de force inégaux et/ou de violence, dans lequel les communautés congolaises avaient très peu de liberté d'action et de réaction. La question de la restitution des objets suscite toujours des débats houleux.

## Comprendre les provenances des pièces

« ReThinking Collections », a indiqué l'Africa museum, constitue une étape importante dans la compréhension et la reconnaissance des itinéraires empruntés par les pièces de collection. Avec cette exposition, le musée entend ainsi examiner les défis et les approches de la recherche sur la provenance et leur lien avec les collections dans leur ensemble. L'accent, explique-t-on, est

mis non seulement sur la manière dont la collection a été acquise au cours de plus d'un siècle, mais aussi sur ses perspectives d'avenir. Outre les collections d'anthropologie culturelle, l'exposition présente d'autres types de collections, notamment dans le domaine des sciences naturelles. Un ouvrage scientifique édité par Sarah Van Beurden, Didier Gondola et Agnès Lacaille a servi de base à cette exposition. Les trois personnalités sont également les curateurs de l'exposition.

## L'histoire du roi Yakaumbu Kamanda Lumpungu

Pour leur part, Ytal Yambo et Agnes Kalonda ont également contribué à cette exposition afin d'éclaircir quelques zones d'ombre et de partager leur savoir sur la transmission concernant le roi Yakaumbu Kamanda Lumpungu, pendu injustement par l'administration coloniale belge, le 1er septembre 1936, à Kabinda. Fondatrice de l'ASBL aFree-Kam, membre exécutive de la Fondation Yakaumbu-Kamanda-Lumpungu et également du Conseil des sages des empires et royaumes d'Afrique, Ytal Yambo a effectué de longues recherches afin de connaître la vérité sur le sort de son arrière-grand-père, le grand roi Songye Yakaumbu Kamanda Lumpungu. « Dans le musée, nous pouvions trouver



un collier ayant appartenu à ma famille exposé sans légende au côté d'une photo de Tippu Tip (Tristement célèbre marchand d'escalves. NDLR) », a fait savoir Ytal Yambo, précisant que des photos permettent de retracer le lien familial. Sur la première, le roi Yakaumbu Kamanda Lumpungu est en compagnie de sa première femme portant le collier exposé à l'Africa museum. Selon les archives, ce collier aurait été vendu à un mécanicien grec par le roi lui-même.

Selon l'Africa museum, les archives du musée et les sources orales permettent d'en savoir plus sur la manière dont le collier présumé de Tippu Tip a pu se retrouver dans la collection du musée de Tervuren et éclairent également le public sur l'histoire tragique et contestée du chef Yakaumbu Kamanda Lumpungu (1890-1936). « Ce chef Songye aurait hérité du collier de son père. Accusé de meurtre, le chef Kamanda a été exécuté le 1er septembre 1936 malgré les doutes entourant

Joy Ytal, fondatrice de l'ASBL A free Kam/DR l'enquête judiciaire. Sa famille et ses descendants contestent toujours le verdict et demandent que son nom soit officiellement innocent. Le chef Kamanda est une figure connue de la culture populaire congolaise et son souvenir reste présent dans la mémoire collective. Le musée possède plus d'une dizaine de tableaux représentant le chef et plusieurs événements marquants de sa vie », a indiqué l'Africa museum.

Adrienne Londole

## KENYA

## Des incitations pour les investisseurs étrangers dans les parcs industriels

Le Kenya a commencé à mettre en place des incitations pour les investisseurs étrangers qui s'installent dans les parcs industriels, a annoncé, le 12 mars, un responsable gouvernemental.

Selon Juma Mukhwana, secrétaire principal du département d'Etat de l'Industrie au ministère des Investissements, du Commerce et de l'Industrie, qui s'est exprimé lors d'un forum commercial organisé dans la capitale kényane, Nairobi, les investisseurs internationaux bénéficieront des avantages fiscaux, ainsi que d'un accès gratuit à des terrains et à



des hangars industriels, afin de faciliter la production de biens destinés aux marchés nationaux et étrangers. « Les matières premières utilisées dans les parcs industriels seront également importées en franchise de droits », a-t-il indiqué, lors de l'exposition Propak East Africa 2024. Les parcs industriels offriront également de l'élec-

tricité à faible coût aux fabricants, a déclaré Juma Mukhwana, ajoutant que la construction de dix-huit agrégations de comté et parcs industriels était en cours à travers le pays et que ces installations devraient permettre d'ajouter de la valeur aux matières premières disponibles localement.

Xinhua

## ŒUVRES D'ART

# Un nouveau record mondial de vente

Une statue fétiche Kongo devient le troisième objet d'art africain de l'histoire vendu à un prix élevé, derrière deux œuvres d'art du Gabon et de la Côte d'Ivoire. Lors de la vente aux enchères organisée chez Christie's à Paris, en France, cent objets d'art d'Afrique et d'Océanie ont été vendus générant 73 088 820 d'euros.

Au cours de la vente des pièces du musée Barbier-Mueller, organisée le 6 mars chez Christie's à Paris, un « Nkisi N'kondi » de la République démocratique du Congo (RDC), un fétiche à clous, a été vendu aux prix de 9 020 000 euros, devenant ainsi l'objet d'art congolais le plus cher de l'histoire et le troisième en Afrique. En outre, un masque Mahongwé-Ngaré de la République du Congo a été vendu 4 154 000 euros.

Le célèbre marchand d'art d'origine congolaise, Didier Claes, qui a livré cette information sur ses réseaux



**Un ensemble de pratiques magiques conféraient à ces figures de bois, au service de la communauté, une force spirituelle considérable. Elles étaient parfois prêtées à des tribus voisines et voyageaient alors comme d'importants notables, en chaise à porteur et accompagnées d'un orchestre et d'une cour. Aujourd'hui, ce puissant Nkisi s'est figé pour l'éternité : l'image d'un grand cri » .**

sociaux, a indiqué que le Gabon prend la tête du classement des objets d'art africains les mieux vendus, avec la tête Fang adjugée pour 14 770 000 euros. Ce pays, a-t-il fait savoir, détrône ainsi la statue Senoufo de la Côte d'Ivoire adjugée chez Sotheby's en 2014 pour 12 000 000 dollars. Cette même statue, a précisé le marchand d'art, avait été vendue pour 1 000 000 de dollars en 1991.

Une force spirituelle considérable

Haut de 96 cm, le Nkisi N'kondi, explique Christie's, est une « incarnation de personnalités du pays des morts, au travers desquelles les pouvoirs de ces esprits se mettent à la disposition des vivants ». La célèbre société mondiale de vente aux enchères a indiqué : « Un ensemble de pratiques magiques conféraient à ces figures de bois, au service de la communauté, une force spirituelle considérable. Elles étaient parfois prêtées à des tribus voisines et voyageaient alors comme d'importants notables, en chaise à porteur et accompagnées d'un orchestre et d'une cour. Aujourd'hui, ce puissant Nkisi s'est figé pour l'éternité : l'image d'un grand cri » .

Selon le célèbre Metropolitan Museum of Art (Met Museum) de New York, le plus grand musée d'art des États-

Unis et l'un des plus grands musées d'art au monde, le Nkisi N'kondi d'Afrique centrale relève d'un genre artistique commun à tout le continent. Conçu pour concentrer des forces mystiques spécifiques, ce type de figure d'autorité était créé par un sculpteur en collaboration avec un spécialiste des rites du peuple kongo. « Symbolisant l'éradication du mal, le Nkisi était garant des vœux formulés et des traités conclus. Assimilée au Mangaaka, puissante autorité gardienne de la justice, cette statuette est attribuée à l'atelier d'un maître actif le long des côtes du Congo et de l'Angola à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les diverses pièces métalliques enfoncées dans le torse surdimensionné confirment le rôle primordial du personnage comme témoin et gardien des affaires cruciales de sa communauté », apprend-on.

Parmi les autres objets d'art originaires de la RDC qui ont été vendus figurent le « Siège à cariatide Songyé » qui est revenu à 504 000 euros ; le masque Kifwébé Songyé à 100 000 euros ; la statue Nkisi Songyé à 478 000 euros ; un masque Luluwa à 252 000 euros ; une statue Luluwa à 138, 600 mille euros,...

**Dani Ndungidi**

## CÔTE D'IVOIRE

## Plus de 2,6 tonnes de poissons morts suite à une pollution organique

Une pollution organique est à l'origine de la mort de plus de 2,6 tonnes de poissons dans le plan d'eau lagunaire de Biétry, situé sur la commune de Koumassi, à Abidjan, la capitale économique de la Côte d'Ivoire, a indiqué mardi Bernard Yapo Ossey, le directeur général du Centre ivoirien anti-pollution (Ciapol).

La découverte des poissons morts, le 4 mars, « est liée à une pollution organique de la lagune Ebrié », a dit Bernard Yapo Ossey à la presse, citant l'analyse des échantillons de poissons, d'eau, de sédiments et de végétaux.

Ces analyses « ont démontré que l'oxygène dissout du milieu impacté était inférieur à 1 mg/l, ce qui reste largement en dessous de la norme de 4 mg/l pour une eau de surface

de qualité moyenne », a précisé Bernard Yapo Ossey avant d'ajouter que cette situation avait créé un « état d'hypoxie » ou manque d'apport en oxygène au niveau des tissus des organismes dans ce milieu.

« Les analyses ont confirmé une présence excessive de matières organiques issues des apports continentaux à la suite des événements pluvieux », a-t-il encore expliqué, citant, entre autres, les eaux

usées, les déchets ménagers et industriels.

Le directeur général du Ciapol a recommandé notamment de renforcer la surveillance de l'espace maritime et côtier via des patrouilles régulières par

voie marine et voie aérienne afin de détecter rapidement les pollutions, d'améliorer les infrastructures du système d'assainissement et de mettre en œuvre des stratégies et techniques durables pour la

dépollution de la lagune Ebrié en vue de ramener la situation à la normale.

Le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Jacques Assahoré Konan, a pour sa part sensibilisé la population à avoir un comportement éco-citoyen, tout en assurant qu'il n'y a « pas de raison à être inquiet » et que la situation était « sous contrôle ».

**« Les analyses ont confirmé une présence excessive de matières organiques issues des apports continentaux à la suite des événements pluvieux »**

## JEUX AFRICAINS ACCRA 2023

# Les Diables rouges concèdent un autre match nul

Les moins de 20 ans congolais ont encore lâché deux précieux points qui leur auraient pu faire la différence au décompte final lorsqu'ils ont affronté, le 12 mars au Stadium d'Accra, le Bénin, un concurrent direct pour la qualification dans le cadre de la deuxième journée de la phase de poules des Jeux africains.

Les deux sélections ayant fait jeu égal 0-0 vont livrer un duel à distance le 15 mars pour le compte de la troisième journée. Les lignes n'ont pas bougé entre les deux équipes à deux points après deux journées, aucun but marqué contre aucun encaissé.

Le Bénin affronte le Ghana qui a fait un pas important vers la qualification pour les demi-finales en s'imposant 3-1 sur la Gambie. Un nul suffira pour le pays hôte pour s'assurer d'une qualification. Le Congo qui accueille la Gambie doit l'emporter pour ne pas dépendre du résultat de l'autre match.

Contre le Bénin, le Congo a fait une première partie plutôt cohérente mais insuffisante parce qu'il n'a pas su exploiter son temps fort. Les regrets sont énormes puisque les Diables rouges ont eu la possession et se sont créés les occasions de but. Le zéro but partout à l'arrivée décrit parfaitement le manque d'inspiration des attaquants congolais dans le dernier geste.

Entre la frappe de Bakala qui manque le cadre à



Le Onze de départ congolais contre le Bénin/Adiac

la première mi-temps et l'absence de communication entre Moussavou et Linouaka sur la meilleure occasion congolaise de la

deuxième mi-temps, les Diables rouges mériteraient mieux.

En face, le Bénin avait du répondant. Ses joueurs ont

eux aussi fait douter les Congolais à la dernière mi-temps quand l'un de ses attaquants a manqué miraculeusement le cadre. Il fallait

**« Nous avons une bonne défense puisque nous faisons les matches sans encaisser de buts. Maintenant il faut regarder le côté offensif parce que le dernier match est très capital. Il faut le gagner en soignant notre forme offensive pour marquer des buts qui nous permettront de faire la différence »,**

une claquette de Bissila sur le coup franc de Ricardo Dossou pour garder la cage congolaise inviolée. « Nous avons une bonne défense puisque nous faisons les matches sans encaisser de buts. Maintenant il faut regarder le côté offensif parce que le dernier match est très capital. Il faut le gagner en soignant notre forme offensive pour marquer des buts qui nous permettront de faire la différence », a déclaré Clément Massamba, le sélectionneur du Congo à la conférence de presse d'après match.

Notons que le tableau des demi-finales sera dévoilé au terme des rencontres de ce vendredi. Dans le groupe B, les moins de 20 ans ougandais sont assurés d'une qualification après leur deuxième victoire face au Sénégal 1-0. Au premier match, ils avaient eu raison du Nigeria 2-1. Les Nigériens se sont relancés en battant le Sud Soudan 1-0. Le match Sénégal-Nigeria prend l'allure d'une finale de ce groupe. Le perdant sera éliminé.

James Golden Eloué

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE  
POLITIQUE  
RÉFLEXIONS  
SPORT

SOCIÉTÉ  
\*  
ART, CULTURE, MEDIA  
INTERNATIONAL



# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

# LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la  
**LITTÉRATURE CLASSIQUE**

*(africaine, française et italienne)  
Essais, Romans, Bandes dessinées,  
Philosophie, etc.*



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces  
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo

Horaires d'ouverture:

*Du lundi au vendredi (9h-17h)  
Samedi (9h-13h)*



ARTS SCÉNIQUES

# Le Femyba sera lancé le 20 mars

La 2<sup>e</sup> édition du Festival international mbongui ya bana (Femyba) a lieu cette année à Pointe-Noire et à Mouyondzi dans le département de la Bouenza. Dans la ville océane, les activités seront lancées le 20 mars à l'école privée l'Avenir de Mpaka, située dans le 3<sup>e</sup> arrondissement, Tié Tié.

«Un environnement sain, une santé saine » est le thème du festival qui va réunir, à travers des disciplines comme le théâtre, le conte, la poésie, le chant, la danse..., les enfants âgés de 6 à 14 ans issus de différentes classes sociales et établissements scolaires des départements du Congo. Initié par Olivier Sita, le Femyba réunit des enfants autour des jeux et spectacles dans un élan de partage et de cordialité. Il promeut aussi la culture, l'éducation artistique des enfants du niveau primaire et secondaire, suscite leur éveil intellectuel et met en avant les dispositions de la loi dite Potignon portant protection de l'enfant



en République du Congo, notamment en son article 5 qui stipule que tous les enfants sont égaux en droit et en devoir. Selon le promoteur du festival, le choix du thème « Un environne-

ment sain, une santé saine » s'explique par le fait que depuis 1990, le droit à un environnement sain est au cœur de l'approche internationale du développement durable en se focalisant sur les

thématiques telles la biodiversité et les droits de l'homme, d'un côté, et le changement climatique, de l'autre. Les ateliers, l'excursion à Hinda, les animations meubleront également le

programme du festival à Pointe-Noire. Après, le Femyba élira domicile à Mouyondzi, dans le département de la Bouenza. L'ouverture aura lieu le 4 avril à la Maison commune. Jusqu'au 7 avril, les habitants de cette ville vibreront au rythme du festival et ses différentes activités.

*Herové Brice Mampouya*

**Le Femyba réunit des enfants autour des jeux et spectacles dans un élan de partage et de cordialité.**

## EN VENTE

LIBRAIRIE  
LES MANGUIERS

ÉMILE GANKAMA

À la vie  
bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki  
ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi

(1938-1977)  
Un leader charismatique  
et un modèle pour l'Afrique

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Pacide MOUNDOU

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

## ACTION HUMANITAIRE

## Des milliers de sinistrés soulagés

Dans la période du 5 au 12 mars, près de cinq cent mille victimes des inondations et autres catastrophes naturelles pour plus de dix mille ménages, dans les départements du Pool, de la Cuvette, des Plateaux, de la Cuvette Ouest et de la Sangha ont reçu l'assistance humanitaire.

En une semaine ou presque, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa, est allée au chevet des sinistrés dans cinq départements du pays. Dans sa gibecière, des vivres et non vivres : fournitures scolaires, kits de construction, médicaments, matériel nautique, entre autres. « *Au stade actuel de notre intervention, le gouvernement et ses partenaires apportent de l'aide humanitaire aux sinistrés en vue de préserver leur vie et soulager tant soit peu leur souffrance* », a-t-elle expliqué.

Ainsi, dans la sous-préfecture de Mbomo, département de la Cuvette Ouest, 50 des 290 personnes ayant perdu leurs toits à cause de la tempête ont reçu des lots importants de kits de construction en dehors des vivres et non vivres. « *L'aide que nous recevons aujourd'hui nous redonne de l'espoir car jusque-là; nous ne savions pas à quel saint se vouer* », a indiqué Judith Akeke, bénéficiaire sous-logée qui va devoir réhabiliter son habitation. Il convient de souligner qu'à Mbomo, les affres de la tempête s'étaient ajoutées au conflit homme-éléphant qui y cause des dégâts également. A Etoumbi, le rituel a été le même avec 107 ménages de 392 personnes victimes des inondations

comme bénéficiaires de l'assistance humanitaire.

**Sangha**

Il y a eu 6506 victimes des inondations et 2032 victimes des incendies dans le département de la Sangha. Sa capitale Ouesso a affiché 1627 sinistrés pour 331 ménages. Ceux de Kabo et de Pikounda en allongent la liste. Par ailleurs, sur l'axe terrestre du district de Mokeko, à 62 km de Ouesso, se trouve le village Ngombé où la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa a mis le cap après avoir servi les sinistrés du chef-lieu. Ngombé, une cité ouvrière servant de base à la Société industrielle de foresterie de Ouesso. L'incendie y a fait plus de dégâts, réduisant en cendres nombre d'habitations. Les kits de construction et des fournitures scolaires ont soulagé les sans-abris et les élèves en dehors des vivres qu'ils ont également reçus.

**Ailleurs**

Avant de fouler le sol des départements de la Cuvette Ouest et de la Sangha, la ministre des Affaires sociales, de la Solidarité et de l'Action humanitaire est passée par Ngabé, dans le Pool, où 2 238 sinistrés pour 451 ménages ont été assistés, puis, dans la Cuvette, notamment à Tchikapika. Là, il y a eu 1364 bénéficiaires de l'aide humanitaire pour 311



Communion entre la ministre et les sinistrés soulagés de Ngombé/Adiac

ménages. Ensuite, dans le département des Plateaux, Mpouya avec 4 450 sinistrés pour 888 ménages tout comme Makotimpoko qui à lui seul a totalisé 29 619 victimes d'inondations pour 5 889 ménages ayant reçu assistance du gouvernement et ses partenaires. Ollombo, avec 1195 sinistrés pour 296 ménages, élargit la liste des bénéficiaires. « *L'aide apportée n'est pas la*

*dernière phase de notre intervention. La prochaine pour laquelle nous souhaitons mobiliser les ressources est le relèvement dont la mise en œuvre nécessite un peu plus de temps* », selon la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa.

**Cap sur le Sud**

Après avoir apporté l'assistance humanitaire dans la zone septen-

trionale du pays, la ministre Irène Marie-Cécile Mboukou-Kimbatsa mettra le cap, très prochainement, sur les départements de la zone méridionale, notamment la Bouenza, le Niari, la Lékoumou, Pointe-Noire et le Kouilou. Dans ces départements, en effet, il y a eu des cas d'inondations, de tempêtes et autres catastrophes naturelles.

**Rominique Makaya**

## DÉCOUVERTE

## L'ambassadeur de l'Inde s'imprègne de l'histoire du Congo

En poste en République du Congo, l'ambassadeur de la République de l'Inde, Madam Lal Raigar, est allé s'enquérir de l'histoire de son pays d'exercice, notamment sur le royaume téké, la rencontre Makoko-De Brazza, au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, haut lieu de l'histoire et de la culture congolaise.

L'ambassadeur de l'Inde a été reçu à son arrivée par la directrice générale de cette institution, Bélanda Ayessa. Les deux personnalités se sont entretenues en tête-à-tête au deuxième module de ce mémorial, avant de passer à l'autre étape qui a été celle de la visite au premier module de ce haut lieu d'histoire du Congo. C'est à travers cette visite guidée que le diplomate indien a effectué un voyage historique sur les traces de Pierre Savorgnan de Brazza dans ce mémorial éponyme. Ce qui a permis à Madam Lal Raigar de s'édifier sur la personne de l'explorateur de Brazzaville et de sa vision.

Al'issue de cette visite guidée, Madam Lal Raigar a reconnu le travail que réalise Bélanda Ayessa. « *Merci Mme Bé-*



*linda Ayessa pour m'avoir donné cette occasion de voir ce musée qui est également un symbole de paix. Pierre Savorgnan de Brazza est*

*La directrice générale du mémorial en tête-à-tête avec l'ambassadeur de l'Inde au Congo/Adiac comme Mahatma Gandhi, qui disait qu'il ne veut pas de la violence plutôt que de la paix. Ce message est celui que portait Pierre Savorgnan de Brazza, à savoir cultiver la paix et non la violence. Merci d'avoir amené cette personnalité près du peuple congolais.*

*Evidemment on peut bien dire que voir c'est réellement croire. Si le mémorial tient, c'est grâce aux efforts de Mme Belinda Ayessa. C'est vrai qu'on a besoin des personnes comme Pierre Savorgnan de Brazza, mais on a aussi besoin de personnes comme Mme Belinda Ayessa pour la préservation de ce lieu, sinon si ce lieu n'est pas bien préservé, ça pourra facilement effacer l'histoire* », a déclaré le diplomate indien.

Le diplomate indien, qui n'a pas tari d'éloges sur la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, n'a pas hésité de souligner que ce mémorial représente à lui seul un fragment de l'histoire de plusieurs pays.

**Bruno Zéphirin Okokana**